



Travailler en Suisse est-ce toujours l'eldorado ?

«Un candidat a tout intérêt à s'informer de manière sérieuse et approfondie».

Pourquoi a-t-on autant d'idées reçues sur la Suisse ?

Parce que les Français ne connaissent pas la Suisse ! La Suisse reste un pays à part entière, avec une culture et des comportements spécifiques. Bien que très proche de nous géographiquement, le pays et son fonctionnement sont peu connus des Français, qui s'arrêtent souvent aux clichés. Demandez autour de vous ce que les gens savent de la Suisse : très peu de choses en finalité, et ce sont souvent des idées reçues. En réalité, c'est un pays extrêmement subtil et complexe, dont la culture et le fonctionnement nous ont prouvé depuis plusieurs années qu'ils sont efficaces... et différents.

Un candidat a donc tout intérêt à s'informer de manière sérieuse et approfondie. Il y a beaucoup à faire : un ami recruteur me confiait récemment qu'il voyait encore beaucoup de candidats étrangers qui pensaient que Genève était la capitale du pays !

Quelles sont les principales idées reçues ?

La fiscalité est probablement le sujet le plus mal connu : beaucoup de gens imaginent encore qu'on paie peu d'impôts en Suisse, probablement à cause des stars qui y habitent et qui bénéficient de conditions fiscales très particulières (le fameux forfait fiscal). Pour les gens comme vous et moi, il n'y a que peu de différences entre la Suisse et la France dans la plupart des cas, même si des écarts existent parfois entre les cantons : car la fiscalité est non seulement fédérale, mais aussi cantonale et communale. Une phrase résume bien cette situation : la Suisse n'est pas un paradis fiscal mais un paradis pour fiscalistes.

Quid des salaires, est-on mieux payé en Suisse ?

Les statistiques le prouvent : il est objectivement beaucoup plus intéressant de travailler en Suisse qu'en France, les salaires y étant en moyenne 60 % plus élevés. Cependant, les candidats doivent être attentifs à plusieurs choses :

1 – un salaire peut paraître élevé en Suisse en comparaison française, mais ne pas être dans les normes en Suisse : il est donc impératif de bien connaître les salaires en vigueur pour le secteur et le métier visé, sous peine d'être sous-payé.

2 – selon les secteurs d'activité et les responsabilités du poste, il existe de très grandes disparités de salaires : l'un des secteurs les plus mal payés est l'hôtellerie-restauration, et l'un des meilleurs la banque et la finance. La différence de salaire brut par mois, en moyenne, entre les deux secteurs est

de 4 670 francs suisses (environ 3 100 euros), ce qui est considérable.

3 – le coût de la vie doit être également examiné : il était, en 2007, 17 % plus élevé en Suisse qu'en France : les candidats doivent être conscients qu'ils disposeront certes de revenus plus confortables, mais que le coût de la vie sera plus cher. Et n'oubliez pas qu'être frontalier changera radicalement votre situation : les prix chers, et notamment du logement, ne s'arrêtent pas à la frontière.

Peut-on être licencié du jour au lendemain en Suisse ?

J'entends beaucoup de choses sur les conditions de travail, et notamment qu'en Suisse, on peut être "viré" du jour au lendemain, que l'employeur n'est pas obligé de donner de motifs etc. En Suisse, les relations employés – employeur sont très différentes de la France. Tous les partenaires (État, patronat, syndicats) vont dans le même sens : le bien de l'entreprise, qui, si elle va bien, en sera profitable pour tout le monde. Ainsi, la grève est considérée comme un échec, alors qu'en France c'est un préalable à toute négociation.

Pour revenir au sujet du licenciement, il est effectivement possible de se faire licencier sans motif. Si vous vous faites licencier "avec départ immédiat", l'employeur est par contre tenu de vous dire pourquoi. Cependant, se retrouver sur un marché du travail avec moins de 3 % de taux de chômage (cas de la Suisse) me semble moins problématique que si le taux est à 7 ou 8 % (cas de la France).

L'assurance-maladie en Suisse est-elle plus chère qu'en France ?

J'entends souvent que les assurances-maladie en Suisse coûtent cher. En fait, l'affiliation au régime d'assurance-maladie est à la charge intégrale de l'employé et n'est pas déduite du salaire. C'est objectivement plus cher pour la plupart des gens, mais difficilement comparable, car les couvertures et le fonctionnement sont différents. Quoi qu'il en soit, les Français sont traditionnellement de gros consommateurs de soins médicaux : pour la Suisse, il est souhaitable d'être plus raisonnable, car les assurances sont coûteuses, les soins également, et d'une culture de la consommation dont les coûts sont mutualisés, il faut passer à une culture de la responsabilisation, car cela touche directement le portefeuille. ■

David Talerman



David Talerman, auteur de l'ouvrage "Travailler et vivre en Suisse, guide pratique pour les résidents et frontaliers".

Petits déjeuners IPAC
Adrea Mutuelle Pays de Savoie
Conférence gratuite
Mardi 4 novembre
de 8 h à 9 h.

Contact : Lionel Sublet
04 50 45 13 91
lsublet@ipac-france.com

IPAC
ASSOCIATION D'ENTREPRENEURS

ADREA
MUTUELLE
PAYS DE SAVOIE